

ZONE DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

## Ils font souffler un vent de rébellion

Jedi, aux Salles, divers intervenants d'horizons variés ont manifesté leur hostilité aux éoliennes. Invités par l'association Vent du Haut-Forez, ils ont trouvé une salle déjà acquise à leur cause. Dans les rangs, on cherchait en effet pour le débat, les partisans du projet local de ZDE.

Alors que le dossier de création d'une zone de développement éolien sur cinq communes du Haut-Forez pourrait être prochainement déposé au Préfet, les opposants au projet n'entendent pas baisser la garde.

L'association Vent du Haut Forez (qui affiche aujourd'hui 180 adhérents et plus de 1.100 pétitionnaires), programmait jeudi une soirée informative. Un événement auquel étaient notamment conviés les élus, mais qui visiblement a attiré une centaine de personnes déjà toutes acquises à la cause des organisateurs. De débats con-



La présidente l'annonce : « On va continuer le travail ».

tradictoires, il n'y a donc pas eu. Pour autant, la qualité des interventions a permis de mesurer l'importance prise aujourd'hui par ce marché de l'éolien et d'évoquer par ricochet « l'envers » de cette énergie dite verte.

Jean-Louis Butré, président de la Fédération Environnement Durable (FED), dans son exposé très étayé, a balayé certaines idées reçues. Il a notamment pointé du doigt

« les problèmes d'équilibre sur la production d'électricité générée par l'éolien. Plus que de Mégawatts, il faut parler de rendement car, en cas de faible vent, il n'y a pas de production ! » Ce dernier a aussi dénoncé « un système qui est une affaire d'argent gigantesque dans lequel certaines personnes font fortune. À la FED, nous avons d'ailleurs demandé un audit à ce sujet ». Les obligations de rachat imparties

à EDF et ses implications ont été aussi soulignées par l'interlocuteur.

### « Une stratégie électrique suicidaire »

« On marche sur la tête », s'insurgeait-il, prédisant par effet de levier des hausses d'électricité pour tous les usagés Français de l'ordre de 30 % à 40 % dans les années à venir à cause de l'énergie éolienne. Et de dénoncer « une stratégie électrique suicidaire ». Mais là n'étaient pas les seuls arguments avancés. « Au niveau des troubles sur la santé, on constate qu'un certain nombre de gens se plaignent un peu partout. Ils ne dorment plus, sont hypertendus. Certains ont des atteintes cardiaques ». Finances, santé mais aussi perte de valeur des habitations, impact sur la faune et la flore ou sur le paysage... Autant de raisons selon lui de faire barrage à l'éolien. D'autres intervenants ont également précisé leur position à l'image

de Gérard Aubret, président de la Fédération des chasseurs de la Loire. « On ne peut pas rester indifférent et laisser dégrader nos paysages, nos villages et mettre à mal la préservation de la nature. [...] Notre position est claire. On est à vos côtés. »

Les pêcheurs eux aussi, par la voix de Jacques Dumas, président de la Fédération de la Loire, ont souligné les « dégâts importants liés aux voies d'accès notamment qui risquent de changer l'écoulement de certaines sources. » Et d'insister : « si besoin, il faudra aller voir les enquêtes publiques. On sera attentif à ce qui va se faire. »

Intervenant inattendu, le cuisinier Gilles Etéocle, de La Poularde de Montrond-Bains, a tenu à apporter son témoignage. « Celui d'un propriétaire d'une maison au pied du Mézenc, mis devant le fait accompli. Aujourd'hui, là-bas, les gens reviennent sur leurs idées. Et sociale-

ment, ça a été un drame qui a déchiré les gens. Si vous laissez entrer l'éolien chez vous, votre vie va changer ». Le conseiller général Claude Bourdelle a rappelé pour sa part : « J'avais déjà manifesté il y a plusieurs années mon opposition à tout projet d'installation d'éoliennes sur les crêtes du Forez. [...] Il faut éviter de dégrader notre patrimoine naturel. » Et ce dernier de s'interroger sur les conditions futures du démantèlement des éoliennes. Quant à la responsable de l'association, de conclure : « notre environnement vert est une richesse. On va continuer le travail ».

A.M.

**LE PROJET.** Porté par la communauté de communes du Haut-Forez, il prévoit la production de 40 MW au maximum, soit environ 13 éoliennes, sur une zone qui concerne Noirétable, Saint-Jean-la-Vêtre, La Valla, la Côté en Couzan.